



Association pour
la Sauvegarde du Patrimoine Graulérois

LE RETABLE

Un retable (du latin *retro tabula altaris* : en arrière d'autel) est une construction verticale qui porte des décors sculptés et/ou peints en arrière de la table d'autel d'un édifice religieux (église, chapelle).

Le retable de Lagraulière, daté de 1686, fait partie du corpus des frères Duhamel, dont l'atelier demeure le mieux connu du Limousin aujourd'hui. Ces sculpteurs sont célèbres dans la région notamment pour avoir réalisé le retable de Naves.

Mais celui de Lagraulière montre une conception radicalement différente. En effet il a sans doute été réalisé avec des chutes d'atelier et monté de façon très approximative et peu soignée : de fait, le retable est conçu en moins d'un an pour une somme modeste. Les défauts de l'assemblage ont été dissimulés par un opulent décor et une riche polychromie retrouvée intacte sous le badigeon couleur faux bois du XIX^e siècle.

Les ailerons du fronton sont décorés de deux séraphins retenant une chute de fruits, qui entourent la niche de saint Marcel - saint patron de l'église -, elle-même surmontée d'un pot à fruits et de vases de fleurs.

Les travées latérales sont également sculptées d'anges priant émergeant d'un décor de feuilles, encadrant les statues latérales représentant saint Pierre et saint Paul.

Le soubassement est décoré de feuilles d'acanthe et de volutes sculptées autour d'un cœur.



L'inspiration baroque se retrouve dans les éléments tels que les deux colonnes torsées peintes en faux marbre rouge encadrant le tableau central.

La commande du retable de Lagraulière prévoyait aussi la réalisation d'un crucifix qui devait occuper le centre du retable. Bien que réalisé en 1687, ce crucifix est remplacé à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle par un tableau représentant **la lapidation de saint Étienne**, retrouvé sous une toile clouée du XIX^e. Ce tableau serait attribué aux frères Cibille mais la date de réalisation reste méconnue.

En 1991 l'ensemble du retable est classé au titre des monuments historiques pour son iconographie caractéristique des retables du XVII^e siècle. Dix ans plus tard, il subit une importante restauration. Celle-ci permet de redonner au retable sa structure d'origine : les différents éléments du couronnement retrouvent leur place ainsi que les balustrades, déposées dans les années 1970.

Elle a permis de découvrir le tableau de **la lapidation de saint Étienne**, ainsi que de mettre au jour la polychromie d'origine du retable. Il faut souligner la qualité des faux marbres rouges des colonnes et de l'entablement, ainsi que les vestiges de dorure, en particulier sur les tuniques de Saint-Paul et de Saint-Pierre.

La lapidation de Saint-Etienne

Etienne, jeune diacre de la communauté chrétienne de Jérusalem, fut accusé de blasphème en l'an 36 après J.C par le Sanhédrin de Jérusalem (assemblée législative traditionnelle du peuple juif) et condamné à mort par lapidation. Il est le premier martyr de la chrétienté d'après le témoignage du Nouveau Testament.

Ange tenant une palme



Ange tenant une couronne de roses



Deux soldats à cheval



Saül



Un bourreau avec une pierre dans la main



On remarque les visages mutilés à la révolution

Le saint est agenouillé à l'extérieur des murs de Jérusalem et contemple deux anges peints en haut du tableau. Au premier plan, les deux bourreaux semblent dialoguer avec un enfant presque nu, assimilé à Saül, le futur saint Paul.



Deux soldats à pied



Un deuxième bourreau

La représentation de son supplice a été réalisée par les plus grands artistes, tant en peinture (Rembrandt, Lebrun, ...) qu'en sculpture comme le bas-relief ci-contre.

Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret)
Bas-relief sur la façade Nord de la tour-porche

Des hommes jettent des pierres sur Saint-Etienne qui tombe à genoux

Sources : Dossier de protection monuments historiques, CRMH, DRAC du Limousin
Crédits photographiques : F Delhommeau



Saint-Paul

Moyennant la somme de 300 livres, Pierre Duhamel s'engage à réaliser un retable pour l'église de Lagraulière, dans un délai de huit mois. Le curé de la paroisse propose de nourrir et de loger le sculpteur et ses « ouvriers » pendant l'exécution de l'ouvrage.

« Au bourg de Lagraulière [...], fut presant m^e Jean Daudy, procureur d'office du presant lieu et y habitant, lequel en qualité de sindic fabricien de la presant paroisse, a donné a prix faict a Pierre Duhamel, maistre sculpteur habitant de la ville de Tulle, icy presant et acceptant, pour faire édifier un retable et tabernacle, avec un crucifix en bas-relief pour servir de tableau dans ledit retable pour l'église du presant lieu, avec un saint Marcel pour placer dans la niche du corps d'en haut dudit retable, et pour les deux niches qui sont dans les deux costés dudit retable, ledit s^r Daudy baillera les deux images representant saint Pierre et Paul pour les remplir, et a l'esgard du tabernacle qui sera de cinq pieds de long et de hauteur jusques aux pieds du crucifix, attendu qu'il n'est pas bien designé dans le dessain qui a esté faict et qui a demeuré en main dudit sindic, signé et paraphé dudit Duhamel, pour y avoir recours quand besoing sera, icelluy Duhamel sera obligé d'y mettre et poser quatre figures ainsi qu'il luy sera marqué et designé par ledit sindic avec six termes faits en demy corps, et de remplir le vuide qui se trouve de petit ornemens pour l'embellir, et de faire que les consoles dudit retable toucheront les murailles de ladite église des deux costés, et pour la hauteur, la croix d'icelluy touchera le lambris de ladite église, lequel prix faict ledit Duhamel sera tenu d'avoir faict et posé dans le jour et feste de Pasques prochain venant, moyennant la somme de 300L que ledit sieur sindic promet de payer en trois termes égaux, le premier qu'est 100L au premier jour que ledit Duhamel commencera a faire ledit travail, le second quand ledit prix faict sera a demy faict, et le dernier a la fin d'icelluy, et de luy bailler le tabernacle qui est de presant sur le maistre autel de ladite église, et outre ce, ledit s^r sindic fournira sur place tous les boys nécessaires pour ledit travail, et sur ce, est intervenu m^r Pierre Lafarge, docteur en théologie et curé du presant lieu, lequel de son gré et volonté, pour faciliter ledit prix faict, s'est volontairement chargé et promis de nourrir ledit Duhamel et autres ouvriers qui seront nécessaires pour ledit travail pendant icelluy, sera toute fois ledit Duhamel obligé de faire toute la sculpture de sa propre main, sans qu'il puisse employer autre personne pour quelque cause que ce soit [...] ».

Signé : Duhamel ; Lafarge, prêtre ; Martin, vicaire ; Daudy, syndic ; Verdier, notaire.
